



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : bâtiments

Question écrite n° 120065

## Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la cession du centre international des conférences situé au 19, avenue Kléber à Paris. La décision de vendre cet immeuble affecté à son département ministériel ne peut se comprendre que s'il existe une autre solution pour recevoir des conférences internationales. Au demeurant il apparaît vraiment singulier que le ministère des affaires étrangères cède un immeuble de cette importance sans avoir au préalable un site de remplacement digne du rang de la France. Il le remercie par avance de lui apporter les éléments de réponse.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Myard](#)

**Circonscription :** Yvelines (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120065

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2007, page 2286